

Saint-Barnabé, 28 mai 2020

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra lundi le 1^{er} juin prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Suivant les dispositions du décret numéro 222-20 du 20 mars 2020 et de l'Arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du gouvernement du Québec visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, cette séance ne sera pas ouverte au public, toutefois elle fera l'objet d'un enregistrement audio qui sera par la suite rendu disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Pour faire suite à la réunion de travail que vous avez eue mardi le 26 mai dernier, nous avons préparé le projet d'ordre du jour suivant que nous vous invitons à modifier si vous le jugez opportun.

Ordre du jour

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum;
2. Nomination de madame Julie Bordeleau à titre de secrétaire de la réunion ;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) Séance ordinaire du 4 mai 2020 ;
 - b) Séance d'ajournement de la séance du 4 mai tenue le 11 mai 2020 ;
5. Présentation de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 5 mai et le 1^{er} juin 2020;

FINANCES

6. Présentation et approbation des comptes;
7. Dépôt par le maire du rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (article 176.4 du Code municipal);
8. Dépôt par le secrétaire-trésorier d'un rapport concernant la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal ;

GESTION DU PERSONNEL

9. Fermeture des services administratifs de la Municipalité au cours de la période du 19 juillet au 1^{er} août 2020 inclusivement, à l'occasion de la période des vacances estivales ;
10. Signature d'une lettre d'entente entre la Municipalité et le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie, section locale de Saint-Barnabé, concernant l'horaire estival de travail de madame Julie Bordeleau, secrétaire commis-comptable ;
11. Poursuite de la démarche visant à procéder à l'embauche d'une personne dans le but de remplacer l'actuel secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité au moment de son départ à la retraite, actuellement prévu pour le 31 décembre 2020 :
 - a) Présélection des candidats(es) à la suite de la fermeture de la période de réception des candidatures, le 25 mai dernier ;
 - b) Attribution d'un mandat professionnel dans le but de préparer et tenir les entrevues ainsi que les tests psychométriques ;
 - c) Nomination des membres du comité qui participeront aux entrevues ;

TRANSPORT

12. Adoption d'une résolution pour établir la liste des travaux projetés dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier local pour l'année 2020 et pour autoriser les appels d'offres requis pour leur réalisation, s'il y a lieu ;
13. Réparation de trois (3) glissières de sécurité endommagées pendant la saison d'hiver 2019-2020 sur l'avenue de Saint-Thomas-de-Caxton ;
14. Position du conseil municipal relativement aux plaintes formulées par des propriétaires d'immeubles situés sur la rue Bellerive concernant l'état de certaines entrées depuis la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'égout sur cette voie de circulation en 2017 ;
15. Appel de propositions dans le but de procéder aux travaux de marquage des chaussées de la municipalité et autorisation accordée au secrétaire-trésorier d'attribuer le marché à l'entreprise qui aura présenté la meilleure offre conforme ;

HYGIÈNE DU MILIEU

- 16. Prise en considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé en vertu de la résolution numéro 057-04-20, du 6 avril 2020 (volume 48, page 117) pour la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur une partie du boulevard Trudel ainsi que les chemins Bernard, du Coteau, Duplessis et Petit-Saint-Étienne ;
17. Formation du comité responsable du marché relatif aux travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur une partie du boulevard Trudel ainsi que les chemins Bernard, du Coteau, Duplessis et Petit-Saint-Étienne et attribution du pouvoir d'autoriser des directives de changement à l'égard des travaux conformément à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité, adoptée le 15 octobre 2019 ;

18. Adoption d'une résolution pour autoriser le secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ;
19. Réalisation, d'ici le 21 avril 2021, d'une étude de vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable de la municipalité dans le but de respecter les articles 68 et 75 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (chapitre Q-2, r. 35.2) ;
20. Prise en considération de la requête présentée en septembre 2019 par des contribuables qui habitent sur le boulevard Trudel dans le but d'obtenir le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur une partie de cette voie de circulation ;

URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

21. Adoption d'une résolution ayant pour but d'autoriser la tenue d'une consultation en vue de statuer à l'égard d'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 277-06 (déjà modifié par les règlements 293-09, 321-12, 330-14 et 340-16), ayant pour effet de permettre la construction d'un garage pour l'entreposage de machinerie occupant une surface au sol de 371,6 mètres carrés alors que le règlement prévoit une surface maximale de 83,6 mètres carrés sur l'immeuble situé au 80, rue Bellerive à Saint-Barnabé, sur le lot numéro 2 939 352 du cadastre du Québec, appartenant à monsieur Louis Boucher;

LOISIRS ET CULTURE

22. Amendement à la résolution numéro 064-04-20, du 6 avril 2020 (volume 48, page 125), dans le but de modifier le statut d'emploi de monsieur Arno Laroche et pour permettre l'embauche d'un(e) quatrième animateur (trice) dans le cadre du camp de jour 2020 ;

AUTRES SUJETS

23. Adoption d'une résolution dans le but d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder à la destruction de certains documents conformément au calendrier de conservation de la Municipalité ;
24. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
 - a)
 - b)
 - c)
25. Questions diverses ;
26. Période de questions ;
26. Réunion déclarée close ou ajournée.

Denis Gélinas
Secrétaire-trésorier

2020-05-28